



Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 5 mars 2026

L'an 2026 et le 5 mars à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 17 février 2026.

Date de la convocation : 17 février 2026

Date d'affichage : 17 février 2026

Délibération N° 05-03-2026 / N°43

Etaient présents les membres en exercice : 86

Messieurs Jean-Marie Dufay, Marc Bourdrel, Pascal Mestan, Alain Rose, Léon Bernard, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tétu, André Michel, Hubert Morreel, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, David Dubois, Vincent Lacroix, Hugues Legoux, Jean Bridel, Pascal Hemery, Arnauld Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Nicolas Capron, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hémery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Jean-François Haultcoeur, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Roland Descamps, Jean-François Varoqui, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Guillaume Lefebvre, Jean-Marie Bouet, Damien Bricout.

Mesdames Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 4

Membres ayant donné procuration : 10

Membres votants : 100

Absents : Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Jacques Nick, Yves Petit, Christian Delambre, Michel Petit, Christian Boucly, Romuald Delattre, Benoit François, Alexandre Decry, Eric Caron, Henri Cuvillier.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne.

Absents excusés : Hubert Tassencourt, Patrick Dekeyser, Eric Poulain

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly procuration à Anne-Marie Dupuis, Sébastien Bertout ayant donné procuration à Sylvie Gabez, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Olivier Gallet ayant donné procuration à Nicolas Capron, Alain Traisnel ayant donné procuration à Damien Bricout, Denis Caillierez ayant donné procuration à Harold Tétu, Frédéric Plaquet ayant donné procuration à Stéphane Gomès, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, Philippe Vanderbeken ayant donné procuration à Luc Delaporte.

Secrétaire de séance : Marc Degrendele

Titre de la délibération : Acquisition de parcelles sur la commune de Mondicourt pour la réalisation d'ouvrages de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement

Monsieur le Vice-Président rappelle à l'assemblée communautaire que la Communauté de communes est actuellement engagée, dans un projet de réalisation d'ouvrages de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement de type « barrage de creuse » sur la commune de Mondicourt. Afin d'accéder aux sites où seront réalisés les travaux, la Communauté de commune souhaite faire l'acquisition d'un chemin privé. Les parcelles suivantes sont concernées par le chemin :

B 71 lieu dit « Dessous Le Mondhier », sur la commune de Mondicourt, d'une surface totale de 0ha21a20ca, propriété de Monsieur Charles COISNE, dans laquelle une emprise de 0ha01a60ca est nécessaire. La parcelle B 71 a été divisée de la manière suivante : B 499 pour 0ha19a60ca et B 500 pour 0ha01a60ca. La CCCA se porte donc acquéreuse de la parcelle B 500.

B 72 lieu dit « Dessous Le Mondhier », sur la commune de Mondicourt, d'une surface totale de 0ha11a20ca, propriété de Monsieur Charles COISNE, dans laquelle une emprise de 0ha00a39ca est nécessaire. La parcelle B 72 a été divisée de la manière suivante : B 501 pour 0ha10a81ca et B 502 pour 0ha00a39ca. La CCCA se porte donc acquéreuse de la parcelle B 502.

B 496 lieu dit « Dessus Les Marcages », sur la commune de Mondicourt, d'une surface totale de 1ha16a25ca, propriété de Monsieur Charles COISNE, dans laquelle une emprise de 0ha02a71ca est nécessaire. La parcelle B 496 a été divisée de la manière suivante : B 503 pour 1ha13a54ca et B 504 pour 0ha02a71ca. La CCCA se porte donc acquéreuse de la parcelle B 504.

Une servitude de passage sera créée sur les parcelles B 500, B 502 et B 504 au profit du propriétaire des parcelles B 499, B 501 et B 503.

Des contacts ont été pris avec le propriétaire des parcelles mentionnées ci-dessus. Il a donné son accord sur la cession des terrains au bénéfice de la Communauté de communes des Campagnes de l'Artois.

Suite aux discussions engagées avec le propriétaire, les négociations aboutissent à fixer le prix d'acquisition du terrain au prix de 1,50€/m² pour le propriétaire soit :

Parcelle	Surface à acquérir (m ²)	Prix acquisition
B 500	160	240,00 €
B 502	39	58,50 €
B 504	271	406,50 €
TOTAL	470	705,00 €

Compte tenu du montant d'acquisition du parcellaire, l'avis des domaines n'est pas obligatoire.

Après avis favorable du bureau en date du 16 février 2026, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le Président à :

- acquérir les terrains référencés ci-dessus au prix de 1,50 €/m² pour le propriétaire.
- signer l'acte notarié d'acquisition ainsi que toutes les pièces nécessaires.
- engager toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents inhérents à ces acquisitions foncières.


Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 10/03/2026 et publication ou notification du 10/03/2026


